

# RPI BIEUJAC/SAINT PARDON DE CONQUES

## CONSEIL D'ÉCOLE du 2 novembre 2020

### Présents :

M. BIRAC, maire de BIEUJAC,  
M. BLANGERO, maire de Saint Pardon de Conques, président du SIRP  
Mme PIERS, élue à Saint Pardon de Conques  
Mme GERAUD, M. VALETTE, représentants des parents d'élèves,  
Mme AUDRAIN, directrice de l'école de ST Pardon de Conques  
Mme PUIROUX, Mme FRAIS, Mme HARGOUES, Mme CHASTRES, enseignantes

### Excusés :

Mme AUDOIT, directrice de l'école de Bieujac  
M. MEOT, Inspecteur de l'Éducation Nationale  
M. DUBOURG, délégué départemental de l'Éducation Nationale  
Mme DELCROS, Mme LAPELLETRE, Mme SECONDA, Mme DAVID, Mme DANQUIGNY

## COMPTE-RENDU

### I. ÉDUCATION NATIONALE

#### a. Fonctionnement de l'école

##### a.i. Regroupement des deux conseils d'école

Comme les années précédentes, L'Inspection Académique demande que chaque école ait son propre conseil d'école. Les élections ont donc été organisées séparément pour chaque école.

Quatre représentants des parents ont été élus pour l'école de Bieujac (Mme Seconda, Mme David, Mme Danquigny et Mme Géraud) et deux représentants pour l'école de Saint Pardon de Conques (Mme Lapelletrie et M. Valette), il y a également une suppléante : Mme Delcros.

Deux Conseils d'école ont donc été formés. Conformément au code de l'Éducation, les deux Conseils d'école peuvent décider de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil. À l'unanimité, les deux Conseils d'école de Saint Pardon de Conques et de Bieujac décident de se regrouper en un seul conseil de RPI pour l'année scolaire 2020/2021.

##### a.ii. Effectifs

Saint Pardon de Conques	Bieujac
PS/MS : 19 MS/GS : 24	CP/CE1 : 22 CE1/CE2 : 21 CE2/CM1 : 18 CM1/CM2 : 17
<b>Total : 43</b>	<b>Total : 78</b>
<b>Effectif total RPI : 121</b>	

##### a.iii. Règlement intérieur et charte de laïcité

Le règlement intérieur est modifié par les membres du conseil d'école (parties 1, 10, 11, 13, 14 et 15). Après ces modifications, le règlement est voté à l'unanimité.

Le règlement intérieur et la charte de la laïcité font l'objet d'un travail en classe. Charte et règlement seront présents dans le cahier de liaison de chaque enfant et devront être signés par les parents et les enfants.

#### a.iv. Sécurité

Deux PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sécurité) sont élaborés dans chaque école : un PPMS attentat/intrusion et un PPMS risque majeur.

2 exercices incendies, 1 exercice confinement et 1 exercice intrusion dans l'année sont réalisés.

#### a.v. Budget

Subvention SIRP : 1 000 euros par classe

La coopérative scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 est présentée.

#### b. Communication

Parents/enseignants : réunion de rentrée + utilisation du cahier de liaison (petit cahier de correspondance) + mail

Enseignants/APE : réunion à prévoir.

M. Valette fait une remarque concernant la communication en début d'année sur le cas covid à l'école de Bieujac qui a été « désastreuse ». Les parents d'élèves de la classe qui font les récréations en même temps auraient aimé être informés.

Les enseignantes suivent le protocole donné par l'inspection, appelée dès la vérification du cas.

Les délégués de parents d'élèves souhaiteraient être informés pour pouvoir répondre aux interrogations des parents et éviter l'effet « rumeur ».

Il est convenu que la communication sera faite sur le groupe des deux classes concernées.

Question parents : Les enfants de moins de 6 ans à Bieujac doivent-ils mettre le masque ? Oui, tous les enfants de l'élémentaire doivent le mettre.

#### c. Projets et vie de l'école

##### c.i. Projet d'école

Rappel du projet d'école en cours :

- continuité des enseignements : classeur de suivi, cohérence dans les programmations, méthode de lecture

- éducation à la santé et à la sécurité

- instaurer un climat scolaire favorable : règles de vie de la classe et de l'école

Le projet d'école est valable 4 ans, cette année, l'équipe enseignante va devoir rédiger un nouveau projet d'école qui sera présenté lors du premier conseil de l'année 2021-2022.

##### c. ii. Projets de classes

Selon l'évolution du contexte sanitaire actuel :

Saint Pardon : cinéma (décembre), moulin de Porchères (en attente)

Bieujac : piscine, usépiades

#### d. Parcours de l'élève

##### d.i. RASED

Psychologue scolaire + rééducatrice se déplacent au besoin pour observation, rencontre avec les parents, les enfants, les enseignants...

### d.ii. Maître EFIV

Intervention le jeudi à Bieujac (spécialisation auprès des enfants du voyage) mais aussi co-intervention, projet avec les classes.

### d.iii. APC/PPRE

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) le matin à Saint Pardon et le jeudi après-midi à Bieujac :

- club lecture à St Pardon jusqu'à Noël, puis groupes de soutien,
- Soutien à Bieujac.

PPRE : adaptation faite en classe et présentée à l'écrit

## **II- MAIRIE**

### a. Travaux

Remerciements :

Saint Pardon : achat de nouveaux vélos et réparation des néons, nouvelles tables et chaises pour la cantine.

Bieujac : plafond et lumière dans les trois classes, vidéo projecteur (classe de Margot).

Demandes :

Saint Pardon : tapis et lino.

Bieujac : porte armoire Margot à régler (elle force beaucoup, c'est difficile de pouvoir l'ouvrir), la clé de la porte de Stéphanie force, installation de distributeurs savon et papier dans les toilettes de l'étage, ménage dans les salles du haut où les enseignantes mangent ainsi que le bureau de direction.

### b. Questions diverses

1- Le casier judiciaire des employés du Sirp est-il vérifié lors de l'embauche ?

Réponse : oui naturellement, cela fait partie des vérifications.

2- Beaucoup de familles sont mécontentes de l'école le mercredi matin (rythme trop difficile pour les enfants, difficultés organisationnelles pour les parents qui travaillent...)

Réponse : c'est effectivement un choix de maintenir ce rythme pour le bien des enfants. En effet, les enfants travaillent mieux en matinée que les après-midi. De plus, les sondages du sirp ont révélé que la plupart des parents étaient favorables au maintien de ce rythme. Il est proposé de faire passer un sondage dans le cahier de liaison sur les rythmes scolaires.

3- Pourquoi la garderie se fait-elle dans les classes et plus dans la cantine ?

Réponse : le protocole est plus lourd à la cantine, car les élèves y mangent sans le masque. Il faut désinfecter toute la pièce alors que dans la classe il suffit de nettoyer les surfaces. Dans la cantine, il est aussi impossible de séparer les deux groupes comme préconisés dans le protocole.

4- Aujourd'hui, c'était le repas d'Halloween avec déguisement. Cela n'a pas été fait à St Pardon, certains enfants ont été déçus.

Réponse : cela était compliqué à organiser, car le personnel n'a été prévenu que le matin et cela prend beaucoup de temps de les habiller.

Le SIRP rappelle que ses coordonnées mails ont été transmises dans les cahiers de liaison, il ne faut pas hésiter à s'en servir en tant que parent.